

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

#37

FÉVRIER 2020

www.bourgesplus.fr

Soyons
CONSUM'
ACTEURS !



P 10/13
GRAND FORMAT



**BOURGES
PLUS**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



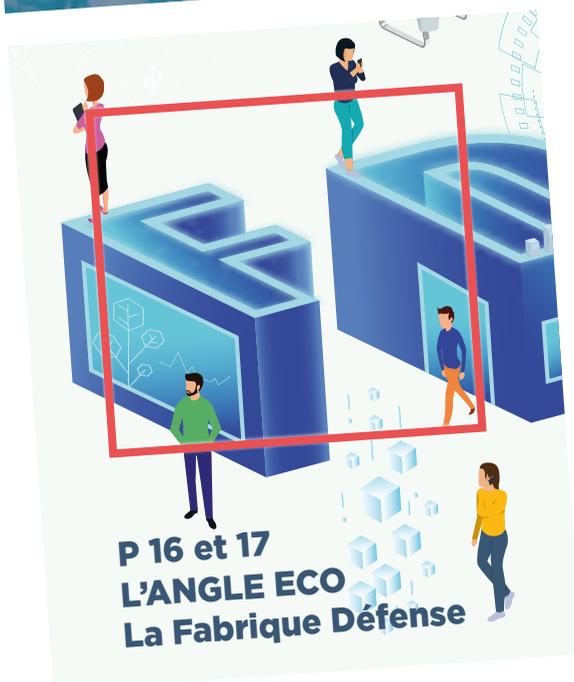
P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Soyons consom'acteurs !



P 14 et 15
L'ANGLE ECO
Le Campus Digital



P 8 et 9
ECHOS D'AGGLO
Energie'nov



P 16 et 17
L'ANGLE ECO
La Fabrique Défense

BOURGES+ LE MAG • Février • N° 37

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Noémie Leonard / Camille Baudry • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Ma-
ryline Prévost • **Impression :** E.Vincent • **Tirage :** 58 700 exemplaires • **Diffusion :**
Médiapost • **Edité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch /
18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
L'AGGLO EN BREF



Soyons consom'acteurs !

En France comme à l'étranger, des initiatives germent chaque jour pour permettre aux habitants des territoires de s'engager en faveur de l'environnement tout en consommant autrement.

Aujourd'hui, chacune et chacun d'entre nous, a la possibilité d'agir dans sa vie quotidienne.

Avoir un mode de vie en accord avec un développement plus durable nécessite de faire évoluer nos habitudes de consommations.

De nombreux acteurs, de nombreuses associations agissent sur le territoire de notre agglomération pour proposer des alternatives à celles et ceux qui souhaitent consommer différemment et simplement au quotidien.

« Recycleries », « ressourceries », magasins, boutiques et bouquinistes solidaires collectent des objets et du matériel, dont les propriétaires souhaitent se séparer ; les remettent en état, les recyclent et les revendent d'occasion.

Ils donnent ainsi une « seconde vie » à ces objets qui auraient terminé au fond de nos poubelles...

Ils créent également du lien social en permettant de donner une activité économique à des personnes en difficulté sociale.

Ne l'oublions jamais ! Le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas !

Chaque achat dans un mode de consommation classique, va produire un ou plusieurs déchets.

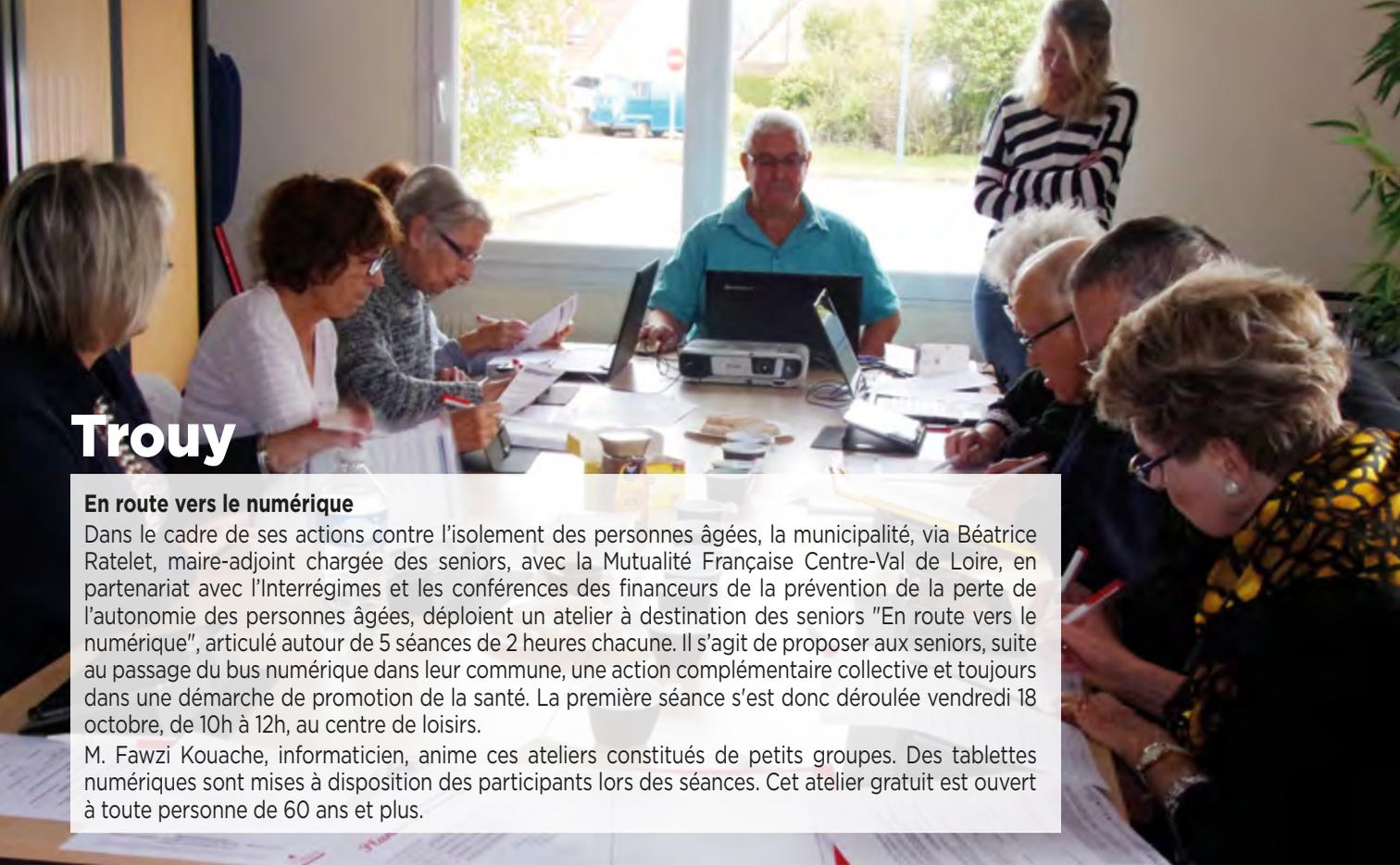
Chacun de nos choix a donc un impact plus ou moins positif sur l'environnement.

C'est le rôle de notre agglomération de vous donner les meilleurs outils et les bons conseils pour recycler, valoriser ou éviter la production de déchets.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts pour la protection de notre environnement et pour l'avenir de nos enfants.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



Trouy

En route vers le numérique

Dans le cadre de ses actions contre l'isolement des personnes âgées, la municipalité, via Béatrice Ratelet, maire-adjoint chargée des seniors, avec la Mutualité Française Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Interrégimes et les conférences des financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées, déploient un atelier à destination des seniors "En route vers le numérique", articulé autour de 5 séances de 2 heures chacune. Il s'agit de proposer aux seniors, suite au passage du bus numérique dans leur commune, une action complémentaire collective et toujours dans une démarche de promotion de la santé. La première séance s'est donc déroulée vendredi 18 octobre, de 10h à 12h, au centre de loisirs.

M. Fawzi Kouache, informaticien, anime ces ateliers constitués de petits groupes. Des tablettes numériques sont mises à disposition des participants lors des séances. Cet atelier gratuit est ouvert à toute personne de 60 ans et plus.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Berry-Bouy

Les Berryboïciens se sont inscrits dans une démarche citoyenne qui a permis la signature d'une convention le 3 juillet 2019 avec l'Etat, la gendarmerie et la commune. Cette initiative a été renforcée depuis fin novembre par l'installation d'un système de vidéoprotection (quatre caméras en façade et pignon de la salle des fêtes). Ces dispositifs permettent de renforcer la protection des habitants, des bâtiments publics et leurs abords.

Les travaux de vidéoprotection ont été financés par des subventions de l'Etat (DETR), du fond interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD), des amendes de police (Département) ainsi que par les fonds propres de la commune.

Mehun-sur-Yèvre

Exposition : Lingerie des villes - Lingerie des champs à partir du 28 mars au Pôle de la Porcelaine

Linge de corps, sous-vêtements, dessous, parures... un vocabulaire riche pour désigner l'ensemble du linge dissimulé par les vêtements. Une iconographie abondante au fil des siècles représente la femme avec, dépassant ça et là, une chemise, un jupon, un corset... Les Très Riches Heures du Duc Jean de Berry « Février » 1412-1416, Jean Fouquet « La vierge de Melun » 1452-1455, ou encore « une scène galante » de Jean-Louis Forain en 1885.

C'est à partir du XVIII^e siècle que la lingerie apparaît comme un atout de séduction : elle s'adapte aux toilettes et mettent le corps en valeur. Mais c'est le XIX^e siècle qui verra l'apogée de ces accessoires vestimentaires : toutes les femmes en portent, à la ville comme à la campagne. Les dessous sont codifiés, marqués, ils apparaissent dans les trousseaux, ils sont en lin, en chanvre, en coton, en batiste, en soie. Ils sont brodés, incrustés de dentelles, ou plus rustiques suivant le rang social.

« Montre-moi tes dessous, je te dirais qui tu es ». Une exposition à ne pas manquer !



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Marmagne

Déjeuner-spectacle, danses et paillettes

Chaque année, les habitants de plus de 70 ans sont invités au repas des aînés organisé par la mairie. Pour certains, c'est le moment de se retrouver et pour tous un délicieux moment à passer autour d'une bonne table.

Le menu est concocté avec la collaboration des commerçants de Marmagne et l'ambiance assurée par des artistes. Cette année, le Royal Palace de Mehun-sur-Yèvre a fait le show.

Cette prestation a été rendue possible grâce à l'implication d'une joyeuse équipe de bénévoles qui vient apporter son soutien à Bettina Da Costa, adjointe chargée du CCAS et de l'organisation de cette journée. Les deux doyens mis à l'honneur cette année étaient Alice Perriat et Lucien Jorrot, âgés respectivement de 93 et 94 ans.





La-Chapelle-Saint-Ursin

Du vert, de l'oxygène, de la biodiversité...

C'est l'objectif de la plantation d'un kilomètre de haie vive, réalisée cet hiver avec le concours des enfants des écoles, le long des chemins communaux ! Cette opération s'ajoute aux 28 817 arbres plantés ces dernières années. Et ce programme de plantation n'est pas achevé : 10 hectares seront encore plantés et 5 kilomètres de chemins ombragés !

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint-Germain-du-Puy

"Ville prudente"

La ville de Saint-Germain-du-Puy s'est vue décerner le label "Ville prudente" à l'occasion du congrès des Maires en novembre dernier. Ce label récompense les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières.

212 communes sont labellisées sur le territoire national, 3 dans la région Centre Val de Loire et Saint-Germain-du-Puy dans le Cher.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Saint-Doulchard

Un vaste programme de plantations d'arbres dans la ville de Saint-Doulchard

La ville de Saint-Doulchard s'inscrit dans une démarche valorisant le cadre de vie et l'environnement. Depuis plusieurs années, pour chaque arbre dans l'espace public qui disparaît pour cause de maladie ou de danger, deux arbres sont plantés.

Dans le courant du mois de novembre, 40 arbres ont été plantés dans les espaces verts de l'étang municipal de l'épinière. Il s'agit d'*alnus cordata*, des arbres de 15 à 20 mètres de hauteur, à large tronc droit. Leur écorce brun-gris va se boursoufler avec le temps et les feuilles vertes et luisantes bien que caduques vont persister jusqu'en décembre. Régulièrement, d'autres zones font l'objet de reboisement, comme l'espace du champ de la Grenasserie.



énergie'nov

vous accompagne pour rénover votre logement

De nombreuses sources d'information et diverses aides dédiées à la rénovation énergétique sont aujourd'hui à disposition des propriétaires de logements. Pour être accompagné dans vos démarches, le dispositif énergie'nov de Bourges Plus peut vous aider.



Jamais les aides dédiées à la rénovation énergétique n'ont été si nombreuses. Cependant, les propriétaires de maisons sont parfois perdus sur la manière d'aborder leur projet de rénovation énergétique, sur la marche à suivre pour mobiliser les aides dont ils disposent et sélectionner les solutions les plus adaptées. Le démarchage excessif de certaines entreprises peut également perturber le choix des travaux à effectuer.

Energie'nov est la politique de rénovation énergétique de l'Habitat menée par Bourges Plus. Cette action du Plan Climat Air Énergie Territorial de Bourges Plus vise à améliorer le confort des habitants, à réduire leur facture énergétique et à rendre le territoire davantage autonome sur le plan énergétique, tout en privilégiant les entreprises du département et l'emploi local. Elle est encouragée par l'ADEME et la Région Centre Val de Loire.

Mettant en réseau Espace Info Energie du Cher (EIE18), Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville (située à Bourges) et Professionnels du bâtiment, énergie'nov soutient les propriétaires qui le souhaitent vers des rénovations énergétiques optimales pour leur logement et la recherche de solutions de financement (aides et prêts bonifiés).

Avec la mobilisation et la participation de nombreux acteurs locaux (organisations consulaires et professionnelles...), énergie'nov fédère des entreprises du territoire en groupements et les forme afin qu'elles puissent apporter une véritable réponse à la rénovation énergétique globale et performante sur le territoire. De cette façon, il devient facile pour les propriétaires d'obtenir des solutions et des devis adaptés à leur projet.

> PARTICULIER

**contactez pour la rénovation de
votre logement l'Espace Info Energie du Cher
au 02 46 08 11 02 ou par mail à
cher@infoenergie-centre.org.**

> PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET ENTREPRISES

**si vous souhaitez intégrer le dispositif
énergie'nov, contactez Xavier Daguin,
Chargé de Mission Bâti Durable à Bourges Plus
au 02 46 08 10 79 ou par mail à
xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr.**

1. Des bâtiments traités dans Energie'nov pourront parfois se contenter d'un simple système de chauffage, renouvelable de préférence. 2. Exemple d'un projet d'extension d'un bâtiment ancien à Bourges (Architecte. C. Gimonet). 3. Les bâtiments anciens présentent d'importants risques de déperdition énergétique qu'il faudra traiter de façon efficace pour réduire la facture et gagner en performance.

Ensemble, continuons de recycler

Les déchèteries de l'agglomération s'équipent peu à peu de bennes "écomobilier"* où vous pouvez déposer vos meubles ou parties de meubles, quels que soient leur type ou leurs matériaux. Ils sont ensuite collectés, puis triés pour être recyclés

ou valorisés sous forme d'énergie : la mousse des matelas devient de l'isolant ou un tatami de judo, le bois sert pour de nouveaux meubles, le plastique pour produire des tuyaux...

VOUS POUVEZ DÉPOSER DANS LA BENNE "ÉCOMOBILIER":

- les chaises (classiques, de bureau...),
- les meubles rembourrés (fauteuils, canapés...),
- les meubles de cuisine,
- la literie (matelas, sommier...),
- le mobilier de jardin (chaises, transats...),
- les meubles divers.

- 20%

Depuis la mise en place des bennes "écomobilier" en 2015, les déchets mis en encombrants ont baissé de 20 %, évitant l'enfouissement de 1 200 tonnes de déchets.



ATTENTION : les équipements suivants ne sont pas considérés comme du mobilier et sont à déposer dans les autres bennes : **articles de décoration, poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres...**

* Courant avril 2020, les déchèteries de La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Just et Trouy seront équipées d'une benne "écomobilier", présentes sur la totalité des déchèteries du territoire.



À NOTER :

Les personnes se déplaçant en rollers, skate-board ou trottinette sans moteur sont assimilées à des piétons et n'entrent pas dans la catégorie des utilisateurs d'engins à déplacements personnel.

Elles doivent rouler sur les trottoirs à l'allure du pas (6 km/h maximum).

Trottinette électrique et engins à déplacements personnels : roulez réglo

Le code de la route a évolué dernièrement pour encadrer l'usage des trottinettes électriques et autres engins à déplacements personnel, ou EDP (monoroue, gyropode, hoverboard...). Les utilisateurs d'EDP doivent rouler sur les aménagements cyclables ou, quand il n'y en a pas, dans les rues limitées à 50km/h maximum. Dans les aires piétonnes, ils doivent rouler à l'allure du pas.

À partir du 1^{er} juillet, les EDP devront être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore. En outre, tout utilisateur de ces modes de transport devra avoir souscrit une assurance civile pour être couvert en cas d'accident.

Soyons consom'acteurs : des idées pour mieux consommer

Consommer est désormais devenu un acte citoyen à part entière, un geste qui s'inscrit dans une démarche globale de choix de vie pour chacun. Faire évoluer ses habitudes en apprenant à "mieux" consommer permet d'agir en faveur de l'environnement, de s'engager dans un mode de vie plus sobre, tout en répondant à ses besoins et même de réaliser des économies.

Notre agglomération regorge d'acteurs et de lieux prêts à vous accompagner pour adopter de nouveaux réflexes et devenir des "consom'acteurs"* heureux et épanouis.

À vous de jouer !



Dans un contexte où les problématiques environnementales et économiques nécessitent une évolution des pratiques de consommation, à toutes les échelles de la société, vers un modèle plus durable et responsable, les consommateurs sont devenus un maillon essentiel du changement. Leur mode de vie, les produits qu'ils choisissent d'acheter ou d'utiliser sont un puissant levier d'action pour encourager et développer des solutions nouvelles et alternatives au modèle classique de consommation, désormais incompatible avec les ressources de notre planète.

Partout en France et à l'étranger, des initiatives germent chaque jour pour permettre aux habitants des territoires de s'engager en faveur de l'environnement tout en consommant "autrement" : alimentation, déchets, transport, énergie... Chacun a ainsi la possibilité d'agir, chez lui et dans son quotidien, seul ou avec l'aide d'acteurs locaux, pour s'orienter vers un comportement plus responsable et cohérent avec ses besoins.

Dans l'agglomération de Bourges, les habitants disposent de nombreuses solutions pour consommer différemment et simplement au quotidien : recyclerie** / ressourceries, réparation et valorisation d'objets, location de matériel, points d'achat d'occasion, alternatives aux emballages, vente de produits locaux, applications pour mieux valoriser ses déchets.... Il est désormais facile de changer ses habitudes, c'est bon pour la planète, pour l'avenir et pour le porte-monnaie. Alors lancez-vous, devenez "consom'acteur" !

** consom'acteur : consommateur autonome dans ses choix, qui agit indépendamment des produits et des pratiques que le marché conçoit pour lui dans le but, notamment, de contribuer à la régulation de la société de consommation et d'agir en faveur de l'environnement.*

*** recyclerie : lieu qui collecte des objets et du matériel qui fonctionnent ou non, dont les propriétaires souhaitent se séparer. Elle remet en état des objets en panne puis les revend d'occasion, et collecte des matériaux pour en permettre le recyclage en employant des personnes en difficulté sociale. Elle informe le grand public sur la réduction et la gestion des déchets en créant du lien social dans un quartier.*



1 AVANT D'ACHETER, RÉFLÉCHISSEZ AUX ALTERNATIVES

Demandez-vous, avant tout achat, si des solutions autres que l'achat ne peuvent pas être préférables. C'est parfois plus économique voire gratuit, vous utilisez un objet qui existe déjà et ne nécessite pas d'en produire un nouveau, vous n'encombrez pas votre domicile, vous participez à une économie plus solidaire et conviviale.

• **Un objet en panne ?** Recherchez des artisans locaux de la réparation, des recycleries... sur www.annuaire-reparation.fr pour vérifier s'il est réparable. Bricoleur, commandez des pièces détachées.

• **Besoin d'un matériel ponctuellement** (bricolage, travaux, vaisselle...) ?

Pourquoi ne pas **le louer ou l'emprunter à vos voisins ?**

Acteurs locaux :

- A** • **L'outilthèque** du centre social du Val d'Auron où emprunter des outils pour vos petits travaux et où participer à des ateliers bricolage ouverts à tous (sur inscription). Place Martin Luther-King à Bourges. Tél : 02 48 21 32 24. Informations : www.ville-bourges.fr

• **Vous pouvez réaliser vous-même des recettes** de cuisine et des produits du

quotidien avec des ingrédients simples, en évitant les emballages et en faisant des économies.

• **Le Centre social du Val d'Auron** de Bourges propose chaque semaine un atelier **"Tout faire soi-même"** (entretien maison, bien-être...) ouvert à tous (sur inscription), pour apprendre à réaliser soi-même des produits du quotidien. **B**

• **Apprendre à cuisiner ensemble**, c'est l'objectif de l'atelier "Cuisine", ouvert à tous qui a lieu tous les 15 jours au Centre social du Val d'Auron de Bourges (sur inscription). **C**

• **Amateur de livres, de musique ou de films ?** Pensez à assouvir votre soif de culture dans les **bibliothèques de l'agglomération** à moindre frais. Les nombreuses boîtes à livre (lieux de dépôt et de retrait gratuit de livres en libre-service) vous combleront aussi gratuitement et vous pouvez y déposer vos propres livres.

Le site Internet "Nos objets ont plein d'avenir", lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME, fourmille de conseils pratiques et d'idées pour prolonger la durée de vie de vos objets (fiches, tutoriels, annuaire d'acteurs...). Découvrez-les sur longuevieauxobjets.gouv.fr.

2 CONSOMMEZ MALIN (ALIMENTATION, DÉPENSES D'ÉNERGIE, TRANSPORTS...)

Au quotidien, il est facile d'adopter un comportement responsable en suivant quelques règles simples qui font du bien à la planète, vous font gagner du temps et réaliser des économies autour du principe du « zéro déchet » : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

> Choisissez où vous achetez

• N'hésitez pas à vous rendre en recycleries, dans des magasins, boutiques et bouquinistes solidaires qui proposent des produits d'occasion pour offrir une 2^{de} vie à un objet qui fonctionne.

Quelques adresses :

- D** • **La "Recycl'Régie"**, recyclerie de la régie de quartier Bourges Agglo Services, propose dans sa boutique des articles d'occasion (vaisselle, habits, meubles...) à prix modique pour tous et organise plusieurs fois par mois des ateliers en lien avec le recyclage.

3 rue du Dr Jean-Charles Sournia à Bourges. Tél : 06 38 70 70 97 ou 09 51 01 07 00. Informations : page Facebook "Recyclerie de Bourges" et www.bourgesaggloservices.com. Boutique ouverte du lundi au vendredi 8h30/12h30 et 13h30/17h30, fermée le mercredi après-midi (modifications d'horaires possibles).

• **La boutique de l'Entraide Berruyère** (vêtements, textiles), ouverte à tous, est alimentée par les dons textiles des particuliers qui sont ensuite remis en état. L'association réalise également de petits travaux de retouche textile (fermeture éclair, ourlets, reprise...), du lavage (hors lavage à sec) et du repassage d'articles textiles pour les particuliers et les entreprises dans le cadre de son chantier d'insertion. **E**

261, route de Saint Michel à Bourges. Tél : 02 48 65 31 93. Informations : www.entraide-berruyere.fr. Boutique ouverte du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/17h.

• **Le magasin d'Emmaüs (tous objets)** Domaine du Verniller à La Chapelle Saint Ursin. Tél : 02 48 96 91 39. Informations : www.emmaus-du-cher.com Ouverture de la boutique les mardis et jeudis 14h/18h, les samedis 10h/12h et 14h/18h.

• **la bouquinerie associative Tournelivres** 10, rue Adélaïde Hautval à Bourges. Tél : 07 82 83 68 94. Informations : le-tourne-livres.webnode.fr. Boutique ouverte du mardi au vendredi 15h/19h, le samedi 9h/12h 30 et 14h/17h.

• **Manger des produits locaux de commerçants ou producteurs** locaux bénéficie à votre territoire et à son économie : marchés, vente directe, AMAP (carte des AMAP du Cher sur collectifamapducher.wordpress.com)...

> Pendant vos courses / achats

• **Apportez vos propres contenants** (bocaux en verre, boîtes), vos cabas réutilisables en proposant à vos commerçants de les substituer aux emballages.

• **Pour comparer le prix des produits**, consultez le prix au kilo.

• **Privilégiez les produits de saison et locaux** (moins de pollution due au transport, traçabilité de provenance, respect du rythme des saisons...).

• **Évitez le gaspillage**, achetez la quantité dont vous avez besoin ou en vrac.

• **Choisissez des équipements durables**, polyvalents, faciles à réparer (pièces détachées, SAV...) et économes en énergie.

> Chez vous

• **Collez l'autocollant « Stop Pub »** (disponible en mairie) sur votre boîte aux lettres pour ne plus recevoir de prospectus publicitaires

(vous continuerez à recevoir les informations institutionnelles de votre mairie et agglomération). Moins de tentations d'achat, de papiers à trier, et du temps de gagné.

• **Compostez vos déchets alimentaires** pour une poubelle plus légère et un jardin mieux nourri. Bourges Plus vous fournit un bioseau pour assurer leur stockage dans votre cuisine avant de les composter

• **Réduisez la facture énergétique** : débranchez les prises de chargeurs non-utilisées et les appareils en veille, éteignez les lumières lorsque vous quittez une pièce.

• **Un logement mal isolé** gaspille de l'énergie : **étudiez avec "énergie'nov"** (voir p 8 de ce numéro) les aides financières que vous pouvez mobiliser pour réduire votre facture et celle de la planète.

• **Un bébé à la maison ?** Si vous troquiez les couches à usage unique contre des couches lavables ? Bourges Plus propose d'essayer un kit d'essai de 3 mois gratuitement (voir Bourges + mag n°35 p 8).

• **Vous faites du tri chez vous ?** Pour les objets en bon état, si vous expérimentez les vides-greniers, site de vente d'occasion en ligne, ou les petites annonces à l'ancienne ? Vous pouvez aussi déposer vos textiles dans des bennes prévues à cet effet sur le territoire et vos équipements en recyclerie. Des associations locales peuvent venir récupérer gratuitement vos meubles ou équipements à domicile.

3 QUAND IL FAUT JETER... VALORISEZ ET SUIVEZ LE GUIDE

Soyez vigilant de jeter vos déchets dans les lieux et aux emplacements adaptés, afin de permettre à vos déchets d'être valorisés et traités de manière adaptée (voir Bourges + mag n°36 p 8).

• **Le guide de tri de Bourges Plus** vous donne des consignes claires pour « bien jeter » dans l'Agglomération. Il est disponible en version papier à l'accueil de Bourges Plus (4 Bd de l'Avenir à Bourges), auprès de votre mairie et en ligne sur www.agglo-bourgesplus.fr (onglet Vie pratique quotidien > Déchets

• **Vous avez un doute ?** Pour être sûr de jeter où il faut, consultez le guide en ligne ÉCOGESTE, disponible sur le site Internet de Bourges Plus, pour connaître les solutions possibles (onglet Vie pratique >

Déchets > Écogeste). Ou contactez le service Clientèle de Bourges Plus au (+33) 800 897 730 (appel gratuit).

• **Vous pouvez réutiliser vos déchets verts** dans votre jardin une fois broyés avec les broyeurs à végétaux que Bourges Plus met à votre disposition (voir Bourges + mag n°36 p 8) (Renseignements au 0800 897 730 ou à l'adresse : service.environnement@agglo-bourgesplus.fr)

• **Pour vos petits appareils, pensez aux recycleries** qui peuvent récupérer des pièces détachées sur vos appareils défectueux.

• Certaines enseignes proposent gratuitement **la reprise à domicile de votre ancien mobilier** en cas d'achat d'un équipement de même catégorie dans leurs magasins.



Question à Catherine Viau, 14^e Vice-Présidente " Plan Climat, Incendie et Secours, Air ", Maire de Lissay-Lochy

« Pendant les Trente Glorieuses, les gens pensaient qu'ils pouvaient vivre comme ils le voulaient. Désormais, nous savons que c'est faux et nous ne pouvons plus, et ne devons plus, agir comme si nous ne savions pas.

Changer nos comportements aujourd'hui pourrait atténuer les effets de l'activité

humaine sur l'environnement, même si certains bouleversements sont irréversibles (disparition d'espèces, montée des eaux...). C'est pour vous, maintenant, qu'il faut protéger la planète.»



Question à Yvon Beuchon, 4^e Vice-Président "Collecte et traitement des déchets", Maire de La Chapelle-Saint-Ursin

« La bonne gestion des déchets ménagers est autant l'affaire de la collectivité gestionnaire (Bourges Plus) que celle des citoyens eux-mêmes. À la collectivité de donner les meilleurs outils et conseils pour recycler, valoriser ou ... éviter la production

de déchets. Aux habitants d'utiliser à fond tous les équipements mis à disposition, et d'être à l'écoute des campagnes d'incitation à la réduction des déchets ... jeune génération en tête !»

Campus Digital : des études à distance

« accompagnées » à Bourges

Depuis la rentrée 2019, Bourges Plus propose aux étudiants de Bourges et de l'Agglomération un nouveau dispositif d'accompagnement des études à distance : le Campus Digital. Avec de nombreuses formations accessibles en un clic - via les plateformes des Universités françaises ou du CNED - le dispositif d'accompagnement est mis en place à l'IMEP, seul établissement en région Centre à proposer, à ce jour, ce type de service.

La création d'un Campus Digital via le réseau des Digitales Académies* est une première sur la région Centre. Depuis la rentrée 2019/2020, quatre étudiants ont fait le choix de poursuivre leurs études supérieures à distance. « L'IMEP offre le lieu et l'encadrement, souligne Marie-Noëlle Esteve-Petit en charge du dispositif. C'est une opportunité exceptionnelle pour des jeunes dans l'impossibilité de se déplacer de suivre leur formation, pour des raisons financières, médicales ou autres. Notre objectif étant de lutter contre le décrochage, j'insiste bien sur le fait qu'il s'agit d'une démarche réfléchie de la part d'étudiants fortement motivés et non d'un choix par défaut ».

Avec un encadrement assuré par Edmond Longuet, ancien professeur d'histoire géographie de l'Education Nationale, le présentiel est obligatoire à raison de 20 à 24 heures par semaine en moyenne dans les locaux de l'IMEP. « Je suis là pour les rassurer, les guider et les conseiller, ajoute leur tuteur-coach. Chacun suit une formation différente via internet mais je suis à même de répondre à leurs difficultés. Je suis l'oreille attentive en cas de problème ». Une prise en charge personnalisée, bien loin de l'anonymat rencontré à l'Université. « Le but n'est pas de remplacer l'université mais d'accueillir ceux et celles qui n'auraient pas fait d'études sans cette possibilité à distance ».

Pour qui ? Comment ?

Pour les parcours universitaires

- 1/ Rechercher une formation disponible à distance (mention EAD : Etudes à Distance) sur le site de la FIED (Fédération Internationale des Etudes à Distance).
- 2/ Formuler des vœux sur Parcours Sup** tout comme les formations en présentiel en prenant bien garde de cocher la mention « EAD ».
- 3/ L'IMEP accompagnera ensuite sur la partie administrative et pédagogique.
- 4/ Les partiels auront lieu sur le campus universitaire de rattachement.
- 5/ L'étudiant à distance bénéficie des mêmes droits que n'importe quel étudiant (carte d'étudiant, bourses d'études supérieures).

Pour les parcours BTS

- 1/ Rechercher sur le site du CNED (Centre National des Etudes à Distance) le BTS envisagé.
- 2/ L'IMEP accompagnera ensuite sur la partie administrative et pédagogique.
- 3/ Les examens auront lieu à la maison des examens d'Orléans sur inscription.



Rencontres avec des étudiants qui ont fait le choix du Campus Digital à Bourges

Dimitri, 19 ans, en licence LLCER (Langues, Littérature, et Civilisations étrangères) Anglais à l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand

« J'habite à 15 km de Bourges et après mon bac je voulais poursuivre mes études malgré ma maladie, le syndrome d'Asperger (NdlR : un trouble de la famille de l'autisme). Actuellement, une situation en autonomie complète n'est pas envisageable et donc étudier loin de chez moi m'aurait été impossible. La possibilité de le faire à distance à l'IMEP est une chance pour moi ! »



Aurélié, 27 ans, en BTS SP3S (Services et Prestations des secteurs sanitaires et sociales) au CNED

« Au collège, j'avais l'esprit un peu ailleurs et les études n'étaient pas dans mes priorités. J'ai décroché, puis j'ai tout de même passé mon brevet à 17 ans en candidat libre. Après une orientation vers un bac pro Services Accueil/Assistance et Conseils sans résultats, j'ai enchaîné les petits boulots entre 20 et 25 ans. J'ai eu finalement un déclic lorsque l'on m'a parlé du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) à l'IMEP. A 26 ans, j'ai donc obtenu mon bac et je poursuis cette année en BTS avec le Campus Digital tout en travaillant à côté. Aujourd'hui, je veux montrer à mon petit frère que l'on peut y arriver... Sans ce dispositif, j'aurais abandonné. »





Une nouvelle dimension pour l'INSA

Le 22 octobre, élus des collectivités, financeurs et concepteurs lançaient le chantier d'extension de l'INSA Centre Val de Loire.

D'ici à 2021, l'INSA va accueillir 150 nouveaux étudiants pour un effectif global de 1 000 élèves ingénieurs. Aussi, pour répondre à cette croissance, Bourges Plus et ses partenaires - Conseil départemental du Cher*, Région Centre-Val de Loire, État - se sont engagés sur un programme d'extension du lieu. Il s'agit d'aménager 2 000 m² au 3^e étage de la salle d'Armes et d'étendre le bâtiment existant sur 300 m². Des restructurations ponctuelles sont prévues sur 730 m² dans le site principal.

La création d'un "Learning Center" de 700m² constitue l'un des points forts du projet. Conçu comme un lieu d'étude et de formation appliquée, l'étudiant pourra y consulter des ouvrages, faire de la recherche documentaire, y travailler en individuel ou en groupe mais aussi s'y détendre. Finalisation des travaux en 2021.

* - en charge de la maîtrise d'ouvrage avec l'appui de la SEM Territoria

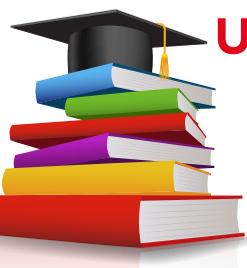


Coût et financement des travaux :

8 millions d'euros TTC financés pour

- > 1 million d'euros par Bourges Plus,
- > 1 million d'euros par le Conseil départemental du Cher,
- > 2,5 millions d'euros par l'État,
- > 3,5 millions d'euros par la Région Centre-Val de Loire

À noter, la **construction d'un nouvel équipement sportif** pour un montant de 4 millions d'euros HT a été validée par la Région Centre-Val de Loire, le Conseil départemental du Cher et Bourges Plus, en charge de la maîtrise d'ouvrage.



Une nouvelle résidence étudiante à Lahitolle

Avec le CROUS* et le parc privé, les étudiants disposent d'une offre variée. Et en 2021, une nouvelle résidence ouvrira sur le site Lahitolle.

« L'offre actuelle, CROUS et privée, répond à la demande étudiante, rappelle Patrick Barnier, Vice-Président Bourges Plus délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation. Cependant, avec l'augmentation d'ici 2021 des effectifs de l'INSA, Bourges Plus va continuer à participer au développement de l'écosystème Lahitolle, avec l'implantation d'une nouvelle résidence sur le Campus. »

La construction** du bâtiment de 2 500 m² sur 5 niveaux doit débuter en mai pour une ouverture à la rentrée 2021. Le projet privé comprend 105 chambres, une salle commune, une laverie, des locaux techniques et un bureau de gardien. Coût global de l'opération, 6 millions d'euros.

* - CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

** - Assistant à la maîtrise d'ouvrage SEM Territoria, gestionnaire du site association lyonnaise HSE, architecte Cabinet Agaura Gauchery Radigue, investisseur-bailleur Axentia (membre du Groupe Habitat en Région)

• **Structures CROUS** : Amaryllis, Bd Lahitolle - **38 T1 et T1Bis** / Hôtel Dieu, rue du Pont Merlan - **74 T1 et T2** / Les Gibjongs, rue de Turly - **109 studios, 92 chambres** / Marie-Curie, rue M-Roy - **81 T1**

• **Offre complémentaire :**

> **Résidence privée Louis-Mallet**, rue Louis-Mallet (Campus CCI) - **119 T1**

> **Résidence Habitat Jeunes Tivoli Initiatives**, rue du Moulon - **6 chambres**

> **121 logements labellisés « Label Logement Étudiant »** (dispositif Bourges Plus donnant de la visibilité aux logements des propriétaires destinés aux étudiants).



La Fabrique Défense, une information en direct

Le 15 janvier dernier, Bourges Plus organisait la 1^{ère} édition de la "Fabrique Défense". Un rendez-vous pour informer les jeunes sur les métiers civils et militaires de la Défense et susciter des vocations.



Le mercredi 15 janvier, en mairie de Bourges, collégiens, lycéens, étudiants et personnes de moins de 30 ans ont découvert les métiers des trois armées Terre, Air, Mer. Un rendez-vous inscrit dans le cadre de l'édition nationale "La Fabrique Défense", initiée par la Ministre des Armées lors des Universités d'été de la Défense à Bourges. « *Bourges Plus, en lien avec le Centre de Ressources des Industries de la Défense**, s'est naturellement engagé dans cet événement d'ampleur, Bourges et l'Agglomération étant historiquement liées au secteur Défense via les établissements et industries militaires basés sur le territoire » souligne Sonia Hassaïm, directrice du Développement économique et de l'Enseignement supérieur à Bourges Plus.

Focus sur les métiers militaires et civils

De 13 heures à 18 heures, le visiteur a pu s'informer sur les stands et les expositions, mais aussi auprès de professionnels concernant les emplois et les formations. « *Le but était de présenter les métiers militaires, mais aussi les métiers civils dans des filières variées comme par exemple la restauration, la communication, le paramédical, le social... et accessibles au plus grand nombre, quel que soit son niveau d'études.* »

Témoignages en direct

Second temps fort, la séquence "témoignages" par des acteurs de terrain - dont de jeunes engagés - sur cinq thématiques : les civils de la Défense, la féminisation des métiers de la Défense, les questions environnementales dans la Défense, l'armée du futur et la cybersécurité. Les intervenants ont ainsi témoigné de leur métier et des perspectives et engagements planifiés au sein des différents corps d'armées. Une première "Fabrique Défense" pour informer... mais aussi susciter des vocations "militaires" et civiles.

Les partenaires de « La Fabrique Défense »

- Écoles militaires de Bourges
- Base aérienne 702 Avord
- Direction générale de l'armement Techniques terrestres Centre de Formation Défense
- Préfecture du Cher pour le Service National Universel
- Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (Terre-Air-Mer)
- Les établissements INSA, IUT, Faculté de Droit
- Le Centre d'information et d'orientation
- La Mission locale, la Mission emploi
- L'Institut des Hautes Études de Défense Nationale

Le CID

Le Centre de Ressources des Industries de la Défense (CID) a vocation à soutenir les différents acteurs du territoire agissant et travaillant dans le domaine de la Défense et de l'armement terrestre. Il se positionne comme un centre de ressources et de promotion des savoir-faire technologiques régionaux dans le domaine. Porté par Bourges Plus, le CID doit permettre une plus grande interaction et collaboration entre les acteurs militaires, civils et industriels du monde de la Défense, via son réseau d'experts et des prestations propres (intelligence économique, organisation et accompagnement de missions commerciales à l'international...).





Convention Bourges Plus – CCI : l'union des forces et des moyens

Bourges Plus et la CCI du Cher viennent de signer une convention de partenariat reconductible afin de renforcer le développement économique et l'emploi sur l'Agglomération.

Avec ce nouveau partenariat, Bourges Plus et la CCI du Cher visent 4 finalités : consolider la filière de la Défense à l'échelle régionale ; accompagner les porteurs de projet dans le parcours de création d'entreprise ; soutenir l'implantation et le dynamisme commercial en centre-ville ; favoriser l'attractivité et l'emploi. Ainsi, Agglomération et CCI vont échanger et mutualiser les moyens, procédés et données et diffuser en complémentarité de l'information auprès des entreprises et des communes de l'Agglo. La convention prévoit un fonctionnement conjoint sur les différentes thématiques. Elle signe aussi une étape majeure dans la politique publique pour le territoire : oeuvrer vers un même objectif, le développement économique de Bourges Plus et du "mieux vivre" de ses habitants et des entreprises.

Defstart, le concours des startups Défense

En juin 2020, Bourges Plus lance Defstart, concours national destiné aux startups spécialisées défense et sécurité. Les 2 porteurs de projet retenus bénéficieront d'un accompagnement "à la carte" avec hébergement à la Pépinière d'entreprises, accès au réseau généré par le CID et à l'écosystème de Bourges Plus... Objectif : détecter et développer des projets Défense innovants et conforter le positionnement de Bourges comme l'une des capitales françaises de la Défense terrestre.



L'Office de Tourisme de Mehun-sur-Yèvre devient communautaire

Le 1^{er} octobre 2019, l'Office de Tourisme de Mehun-sur-Yèvre est devenu un bureau d'information de l'Office de Tourisme Bourges Plus. Il conserve son intitulé « Office de Tourisme » pour le grand public afin de faciliter la visibilité et la compréhension de ses missions qui restent inchangées.



Après avoir rejoint l'Agglomération le 1^{er} janvier 2019, la commune de Mehun-sur-Yèvre voit son Office de Tourisme devenir le 3^e bureau d'information touristique communautaire, après ceux de La Borne et de Menetou-Salon (ouverts en saison).

Ce changement permet « de rattacher l'Office de Tourisme de Mehun comme une antenne de celle de Bourges Plus, ce qui permet de mutualiser les forces et de renforcer le travail de collaboration avec la ville

afin de la valoriser, explique Agathe Simonin, responsable de l'Office de Tourisme communautaire. La nouvelle antenne permet également de créer un réseau plus étendu pour irriguer l'offre globale de Bourges et du Berry à plus grande échelle.»

Les agents de l'Office, auparavant municipaux, rejoignent l'équipe de Bourges Berry Tourisme. « Elles sont un réel atout car elles connaissent parfaitement le territoire et permettent donc de mieux appréhender l'offre de Mehun.»

BOURGES

Jusqu'au 1er mars

Exposition Photographes de Nature, Muséum

16 février

69° Bourges-Sancerre

Du 6 au 8 mars

Bel'âge, 2° Salon des seniors, Palais d'Auron

4 avril > 14h à 17h

Atelier "Jardinage au naturel" par BioBerry (inscription : bioberry.animation@bio-centre.org)

Du 4 au 30 avril (hors lundi)

Exposition "L'hôtel renaissance des Lallemant", Hôtel Lallemant

21 au 26 avril

Printemps de Bourges

Du 21 mai 2020 au 21 juin

Exposition "Expédition en Turakie", Palais Jacques Cœur

30 mai au 5 juin

Printemps de l'Écologie

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

22 février > 20h

Concours de tarot, Salle des fêtes

7 mars > dès 17h30

Carnaval et défilé de la maison de l'enfance jusqu'à la salle des fêtes

20 mars > 20h

Rifles, Salle des fêtes

21 mars > 20h

Concert, Salle des Fêtes

22 mars > 14h30

Théâtre, Salle des fêtes

4 et 5 avril

Exposition de peinture, Salle des Fêtes

7 et 8 avril

Bourses aux jouets, Salle des Fêtes

10 avril > 20h

Rifles, Salle des Fêtes

11 avril

Ouverture de la pêche, Etang de la Chapelle

1^{er} mai

Lâcher de truites, Etang de la Chapelle

3 mai

Concours de belote, Salle des Fêtes

23 mai > 20h

Concert, Salle des Fêtes

24 mai

Randonnée VTT "La Chelloise", Salle des Fêtes

LE SUBDRAY

7 mars

Concours de belote, Maison des Clubs

MARMAGNE

16 février > 9h à 18h

Bourse aux livres, Salles des fêtes

22 et 23 février > 14h à 18h

Exposition photographique de Marie-Dominique Pierru, Salle d'exposition

7 mars > 10h à 17h

Label Créative : atelier culinaire, Résidence seniors

21 et 22 mars > 14h à 18h

Exposition de peinture de Daniel Cozette, Salle d'exposition

28 et 29 mars > 14h30 à 19h

Salon artistique de Marmagne en fête, Gymnase

5 avril

Bal de Nashville 18, Salle des fêtes

8 mai

Cérémonie du 8 Mai 1945

17 mai > 13h30

Loto des enfants de l'Amicale laïque, Salle des fêtes (début du loto à 14h30)

MEHUN-SUR-YÈVRE

8 mars > 15h

Conférence "La principauté de Bois-Belle", Espace Maurice Genevoix

28 mars au 1 novembre

Ouverture des musées Château Charles VII et Pôle de la Porcelaine

Du 28 mars au 31 août

Exposition "Lingerie des villes – Lingerie des champs", Pôle de la Porcelaine

28 et 29 mars

Fête nationale du timbre, Espace Maurice Genevoix

4 avril > 20h

Concert de l'Harmonie de Mehun, Centre André Malraux

7 avril > 19h

Contes musicaux "La princesse et le crapeau" et "l'Arbre" (extrait des cinq contes musicaux pour les petits), Centre André Malraux

25 et 26 avril > 15h

Carnaval Vénitien Jardins du duc Jean de Berry

12 mai > 19h

Conte musical "La cuisine", Centre André Malraux

MORTHOMIERS

7 mars

Journée jeux en tous genres "Games of Mortho" par l'ATTM, Salle des fêtes

21 mars > soirée

Dîner dansant par l'Olympique Morthomiers, Salle des fêtes

5 avril > après-midi

Courses sur route de l'ALLC de la Chapelle Saint Ursin

8 mai > 10h45

Commémoration de la victoire 39/45 (rdv place de la mairie)

16 mai

Tournoi de tennis de table organisé par l'ATTM

SAINT-DOULCHARD

13 février > 15h

Thé dansant du CCAS, Centre socio-culturel

15 et 16 février

"Saint-Doul'Chine" par l'Association des familles dolchardiennes, Centre socio-culturel

7 et 8 mars

Foire aux vins du comité des fêtes, Centre socio-culturel

12 mars > 15h

Thé dansant du CCAS, Centre socio-culturel

4 et 5 avril

Vente sur table par l'Association des familles dolchardiennes, Centre socio-culturel

13 mai > dès 16h

Réalité virtuelle, Médiathèque

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

15 février > 9h45 à 11h

Repair Café, Bibliothèque municipale

19 février > 19h

Contes « Dis Horacio » pour enfants et adultes, Bibliothèque municipale

3 au 28 mars

Exposition « Québec », Bibliothèque municipale

6 mars > 18h30

Journée internationale pour les droits des femmes : conférence et contes, Espace Nelson Mandela

12 avril

Brocanta du Comité des fêtes, Espace Nelson Mandela

18 avril > 10h30

Atelier Philo, Bibliothèque municipale

25 et 26 avril

Salon des vins et produits du terroir des Kiwani, Espace Nelson Mandela

TROUY

15 février > 19h à 2h

Dîner dansant, Espace Jean-Marie Truchot

22 et 23 février > 10h à 19h

Rencontres artistiques, Espace Jean-Marie Truchot

7 mars > 19h à 2h

Soirée dansante, Espace Jean-Marie Truchot

8 mars > 10h à 22h

Loto, Espace Jean-Marie Truchot

21 mars > 19h à 2h

Dîner dansant, Espace Jean-Marie Truchot

28 mars > 19h à 2h

Dîner dansant, Espace Jean-Marie Truchot

4 avril > 9h à 18h

Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie Truchot

18 avril > 9h à 19h

Séminaire de Krav Maga, Espace Jean-Marie Truchot

25 avril > 20h à 23h

Pièce de théâtre, Espace Jean-Marie Truchot

8 mai > 15h à 20h

Thé dansant, Espace Jean-Marie Truchot

22 et 23 mai

Concerts, Espace Jean-Marie Truchot

VORLY

17 avril > 19 heures

Sortie crépusculaire à la découverte de la nature la nuit avec Nature 18 (rdv devant la mairie)



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr

TRAVAUX EAU POTABLE

BERRY-BOUY
Rue de la Chaussée et route de la Motte :
dates non-définies
Route du Fontillet et route de la Renardière :
dates non-définies

LA CHAPELLE-SAINT-URSI
Rue de l'Espérance :
fin des réfections

SAINT-DOULCHARD
Rue du Pied du Râteau et rue du Maréchal Leclerc :
jusqu'à début mars

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Rue des Glycines (entre la rue des Lilas et la rue des Capucines) :
jusqu'à fin mars

VORLY
Route de Dun sur Auron :
dates non-définies

TRAVAUX DIVERS

Aires des gens du voyage
Travaux divers

Printemps de l'Écologie

2020



La sixième édition du Printemps de l'Écologie se tiendra du 30 mai au 5 juin. Cours de cuisine à base de plantes sauvages, visite de sites naturels remarquables, atelier "fabrication de cosmétiques ou produits d'entretien", conférences sur le jardinage, opérations citoyennes "ramassage de déchets"... Des animations gratuites seront proposées durant toute cette semaine, dans toutes les communes de l'agglomération.

Programme complet à venir mi-mai sur www.ville-bourges.fr et www.agglo-bourgesplus.fr

Espace test agricole du Subdray : appel aux candidats

Le lycée agricole du Subdray vient d'achever l'aménagement d'un outil pédagogique innovant : son "espace test agricole". Cet espace test permettra aux personnes souhaitant se lancer professionnellement dans une activité de maraîchage "bio" de venir tester leur modèle économique (production et commercialisation) en étant accompagné et encadré par des professionnels.

Informations et conditions d'accès sur le site internet du lycée agricole : www.bourges.educagri.fr

Avis aux porteurs de projets touristiques du Cher

Tourisme & Territoires du Cher s'associe à la plateforme de financement participatif KissKissBankBank dans un partenariat inédit en France. Ensemble, ils lancent un appel à projet pour accompagner des porteurs de projets touristiques dans le département du Cher dans la mise en place de campagnes de financement participatif. Candidatures jusqu'au 31 mars.

Plus d'infos sur www.tourisme-territoiresducher.fr rubrique KissKissBankBank

Rentrée 2020/ 2021 : Licence Robotique

L'IUT de Bourges renforce son offre de formation avec la licence professionnelle Robotique - 3^e année - construite avec le CNAM Centre Val de Loire. Dispensés à partir d'outil numériques en présentiel et distanciel, les cours ont lieu en autonomie avec un coaching pédagogique via les outils du réseau. Les travaux dirigés se font en distanciel en interaction directe avec un enseignant. Les travaux pratiques ont lieu en présentiel sur les plateformes robotiques du lycée Ste Croix Ste Euverte à Orléans ou de l'IUT de Bourges. 450h de cours dont 338h en distanciel et 112h en présentiel + 150 de Travaux accompagnés + Stage/Alternance.

Recrutement BAC+2 avec L2 (Physique, Mécanique, Informatique, EEA), DUT (MP,GMP, Info, GEI), BTS (TPIL, CPRP, SIRA-CRSA) ou autres diplômes, VA. La formation est ouverte à l'alternance.

Dépôt des candidatures à partir de mi-février sur www.univ-orleans.fr/iut-bourges/candidater-sinscrire

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville
4 cours Avaricum
18000 Bourges
N° vert Habitat et Label logement étudiant 0 800 732 140
habitat@agglo-bourgesplus.fr

URBANISME

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 11 13
urbanisme@ville-bourges.fr





bel'âge

salon des
Séniors



- 70 EXPOSANTS
- CONFÉRENCES
- ANIMATIONS



Bourges

6, 7 et 8 mars 2020
www.belage-bourges.com

Le Palais
d'Auron